



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20230128-2023_005-DE
Reçu le 31/01/2023

**EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 JANVIER 2023

Le samedi 28 janvier 2023 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle de musique, sur convocation qui leur a été adressée le 20 janvier 2023, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents :

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Sébastien VASSALLO - Lucie MOULIN - Morgan MILANO – Jean-Charles QUERCIA - Marilène DALMASSO - Françoise VADA – Florent REYNAUD - Caroline FRANCA - Olivier GIACOMETTI - Elise FERRARI – Frédéric TRUC – Cyril LEJA – Maryse CASTELLANI

Pouvoirs : Myriam PASTORELLI à Caroline FRANCA- Marguerite CARBONI à Lucie MOULIN

Absents excusés : Patricia ALUNNO – Cédric BERGALLO

Membres du conseil syndical			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	15	2	2

MME Caroline FRANCA a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023_05

Objet : 05- 7.5.6 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ACCOMPAGNEMENT FINANCIER RELATIF A LA CREATION D'UNE ANNEXE PHARMACEUTIQUE A TENDE

Le Maire expose à ses collègues qu'il a été saisi d'une demande de M. Xavier Durif, titulaire de la pharmacie de la Roya, sollicitant une aide exceptionnelle d'accompagnement financier relative à l'ouverture de l'annexe pharmaceutique de Tende.

L'objet de cette subvention exceptionnelle serait d'aider la pharmacie de la Roya à porter une opération d'intérêt public local par la mise en œuvre de l'expérimentation de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, et permettrait ainsi de participer à l'ouverture de l'annexe pharmaceutique sur le territoire de la commune de Tende.

Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de la fermeture définitive de l'officine de pharmacie de Tende, la commune n'est approvisionnée en médicaments que par une autre pharmacie située à 30 minutes, sur une autre commune (Breil-sur-Roya). Aujourd'hui, les médicaments sont distribués par la Poste mais, compte tenu du coût important de ce service, la pharmacie de Breil n'exclut pas d'arrêter ce service. L'ouverture d'une annexe de la pharmacie de Breil-sur-Roya sur la commune de Tende aura pour effet de restaurer un service pharmaceutique minimal mais efficient.

Ce projet d'expérimentation a fait l'objet d'un arrêté du Directeur général de l'agence régionale de santé PACA R93-2022-04-06-0001 en date du 6 Avril 2022.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'octroyer une aide exceptionnelle d'accompagnement financier à l'ouverture de l'annexe pharmaceutique de Tende pour un montant de 6.500 € à la Selarl Pharmacie Durif
- De préciser que cette aide exceptionnelle ne sera versée qu'à l'ouverture de l'annexe pharmaceutique
- Que les crédits nécessaires au versement de cette subvention exceptionnelle seront inscrits au budget 2023, chapitre 65
- D'autoriser le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le :
Et de la réception en Préfecture le :